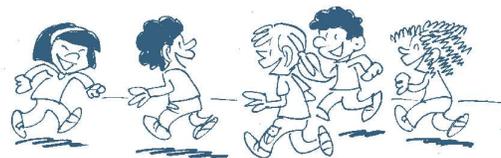


INTÉGRATION - INCLUSION - INSERTION

| | INTÉGRATION | INCLUSION | INSERTION |
|---|--|--|--|
| Quelle signification de chaque notion ? | L'intégration est un processus qui permet à une personne ou à un groupe de personnes de se rapprocher et de devenir membre d'un autre groupe plus vaste par l'adoption de ses valeurs et des normes de son système social. | L'inclusion est un processus qui facilite les passerelles du milieu spécialisé vers le milieu ordinaire et inversement, qui fait en sorte que chacun est et se sente bienvenu. Ce processus permet à une personne ou un groupe de personnes de trouver dans le lieu qui s'ouvre à lui, des conditions favorables qui lui permet de prendre part, de participer à la vie sociale. | L'insertion est un processus qui permet à une personne ou un groupe de personnes de faire partie d'un groupe, d'intérioriser un ensemble de valeurs, de normes, de règles communes d'un environnement qui a été adapté à sa problématique (insertion professionnelle). |
| | L'intégration est synonyme d'adaptation : à quoi ? à qui ? selon quelles valeurs ? Pourquoi ? | L'inclusion est synonyme d'ouverture à l'autre, à toute forme de diversité. | L'insertion désigne généralement des mesures prises de manière limitée (dans le domaine du travail par exemple). |
| Les différentes notions vues au travers du paradigme de la participation sociale. | L'intégration nécessite au moins deux conditions : <ul style="list-style-type: none"> • une volonté et une démarche individuelles de s'insérer et de « s'adapter » ; • la capacité intégratrice de la société par le respect des différences et des particularités de l'individu | L'inclusion nécessite certaines conditions, parmi elles : <ul style="list-style-type: none"> • favoriser une approche de la diversité • prendre des mesures et mettre des conditions en place (aménagement, attitudes professionnelles) pour ajuster la façon de fonctionner, d'organiser l'accueil | Le concept d'insertion est indissociable du concept de socialisation : <ul style="list-style-type: none"> • primaire : au sein du cercle familial, • secondaire : au sein de l'espace scolaire, professionnel et au fil des divers échanges avec autrui. <p>Ces processus de socialisation permettent à l'individu de trouver sa place dans la société, d'être inséré socialement.</p> |
| Le rôle de l'environnement | C'est la personne qui s'adapte à l'environnement social. Il y a possibilité de faire appel aux structures spécialisées qui visent à rétablir ou compenser les fonctions défaillantes – qu'elles soient physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles. Ces structures interviennent ponctuellement dans l'environnement où est intégrée la personne. La société dans son ensemble ne change pas. | Il y a une dialectique entre la personne et son environnement (chacun s'ajustant à l'autre) et l'enclenchement d'un processus qui implique l'activité des personnes même. L'inclusion cherche prioritairement à transformer la société. Elle vise à lever les obstacles à l'accessibilité, primaire et secondaire, pour tous aux structures ordinaires d'enseignement, de santé, d'emploi, de services sociaux, de loisirs, etc. L'expertise des structures spécialisées est, ici, réorientée pour accompagner et soutenir les personnes et les structures ordinaires dans ce processus. | L'environnement social est adapté à la personne au point qu'il perd sa qualification de « tout venant ». |



| | INTÉGRATION | INCLUSION | INSERTION |
|---|---|---|---|
| La place de la personne | <p>La personne doit faire des démarches actives pour entrer dans le groupe et « faire la preuve » qu'elle s'intègre, « faire l'effort » de s'adapter au système existant.</p> <p>Il peut y avoir coexistence de différences dans le groupe, reflétant un processus d'assimilation pure et simple.</p> <p>L'intégration représente la coexistence physique à l'intérieur d'une même structure sans se préoccuper des relations sociales et du bien-être des enfants.</p> | <p>Il y a ajustement mutuel entre la personne et un environnement social donné.</p> <p>L'inclusion vise à ce que tous les enfants, sans discrimination, apprennent et vivent ensemble dans un système inclusif pour tous qui se préoccupe tant des niveaux émotionnels, sociaux et éducatifs.</p> <p>L'inclusion réaffirme le droit à la participation sociale de toutes et tous quelles que soient les particularités.</p> | <p>La personne est insérée dans un environnement social qui lui est spécifiquement adapté.</p> |
| Quid des enfants dans les lieux de vie ? | <p>Les enfants « intégrés » ont plus le statut de visiteurs que de membres de la communauté à part entière. Ils n'ont généralement pas accès au même curriculum que les autres enfants (projet d'accueil individualisé).</p> | <p>Les enfants inclus peuvent bénéficier de conditions mises en place par un établissement qui s'est transformé en une communauté où chacun a le même droit d'accès.</p> | |
| Des questions posées au niveau attitudes professionnelles | <p>Comment va-t-on s'organiser pour que des enseignants / éducateurs du monde spécialisé puissent prendre en charge des enfants dans les écoles / les lieux dits « ordinaires » ?</p> <p>A quels moments de la journée ?</p> | <p>C'est l'affaire de tous : l'institution toute entière est concernée pour donner les ressources nécessaires pour répondre à la question : de quoi avons-nous besoin pour y arriver tous ensemble tout au long de l'accueil dès les premiers contacts ?</p> <p>Comment, où et pourquoi et avec quelles conséquences éduquer tous les enfants ?</p> | <p>Ces questions concernent surtout les éléments relatifs à l'aménagement du poste de travail et l'accessibilité complète des locaux.</p> |

